

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 46

Artikel: Autre facture
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUTRE FACTURE

Voici encore une note d'un menuisier, trouvée dans les papiers d'une petite commune :

« Note pour la Coniccion de l'école et le conseil communal réuni ensemble qui m'on dit de faire les travaux qui suit :

Préparé les cachets pour les pome de terres de la cave sous le régent . . .	1.40
Fait à la même cave un lanet pour voir clair	1.10
Fait un pendar pour les fruits en sapin .	1.70
Arangé les égré pour monter en haut dessus	2.30
Remi une planche en boi neuf à la bonne maison	1.20
Fait une chaise pour le régent qui tourne	5.—
Réparé toutes les jalousies à la regente .	4.80
Reblanchi le tableau noir	—70
Arrangé les boitons pour la femme au régent	3.20
Mi des vitre en verre pour trois fenètre qui était cassé	1.40
Changé le couvert du bureau du conceille qui était pourri	—90
Mi des batons à la poulaillière de la regente qui laissait sortir les poule . . .	—30
en tou	24.—

Je me recommande pou payé cette note avet mes remercieman. »

L'excuse. — Le péché mignon de ce cher T., c'est la paresse. Il ne peut, le matin, sortir de son lit.

« J'ai, disait-il l'autre jour, tous les matins un plaidoyer à entendre entre la diligence et la paresse. La première m'exhorte à me lever pour travailler à quelque chose d'utile. La seconde me soutient qu'il fait fort bon dans un lit bien chaud et que le repos vaut mieux que le travail.

» Tandis qu'elles disputent de la sorte, je les écoute et j'attends pour prendre une décision qu'elles soient d'accord.

» Voilà pourquoi je suis parfois si longtemps au lit. »

1820

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article patois de ce jour, qui vante à juste titre (pour les Vaudois qui ne comprennent pas bien le français!) la ravissante reproduction d'un dessin colorié du peintre Rouge et qui représente un groupe de militaires vaudois de 1820. Ce tableau a été admirablement reproduit par la lithographie Dénérezaz-Spengler.

Nous voudrions voir cette œuvre de bon goût non seulement chez tous les bons Vaudois, mais aussi dans nos écoles, salles municipales et autres lieux publics. Ce sont par de pareilles images que l'on forme le goût du public. Des estampes comme celles-ci nous débarrasseront, espérons-le, des affreuses chromos de Chillon, de la Jungfrau, de la Chapelle de Tell, et autres enluminures qui faussent l'esthétique populaire.

On bi potrait.

Lai ia pè aliou on tot fin lulu qui s'appellé Rodzou et que fâ dei ballé marquiés. L'est li que l'a fè cé galé potrait à l'espoussion à Lodzena io on veyé on vegnolan dao grand déstri qu'appregnai à son valet à tailli la vegnie. L'est assebin li que desséné ti lei deçando la marca qu'on vai ao fin coutset de la premiré padze dao Conte, io lai ia on villho vacher que raconté dei dzanliés à dous valotets.

Clli Rodzou s'est acoquellhi avoué on fabricant d'étequettes dé botolhio et dé faire-pâ de mariadzou, on certain Dénérezaz-Chpingle de Cossounay, mâ que resté à Lodzena, po dessena on gran tableau que représente quatrou sor-

dats dao vilhou teimps, que m'a fai tant pliaisi dé véré et que mè su depatsi d'atseta peindeint que l'ein avai adî.

Su ci gran potrait, clliau militairou l'an su la tita on gros chacot ein seillé à compoûta avoué on gros pompon. L'ai ia dabô ion de clliaux vortigeus qu'on lai desai dei canaris rappô à lao zépaulettes et à lao pompons dzaunou et que portè la craija bliantzè et on pétairu à pierra. Clli vortigeu fâ dao fû po se retsauda passe que l'a mè ses tsausses di tridzou à portetta que né lé tignant rein tant tsaud.

On vai assebin on chasseu-carabinier de dix-huit-cent-vingt, avoué dei botons bians et on habit biu. L'ai ia ancora on chasseu à tsevu et on artilleu asseta su la musetta de son habresat.

Et pu dein on carrou dao tableau on vei dou galé bouébou que vouétant clliau bi militairou.

Ne cognaissou pas monsu Rodzou, ni monsu Dénérezaz-Chpingle, ma craiou bin que san abounna ao Conte coumeint ti lei bons Vaudois; assebin ie profitou de l'occajon po lau deré dé fairé l'an que veindrai lou potrait dei quatrou valets de clliau quatrou braves sordats. Adan on verrai on carabinier avoué son tsapi à plionma et sa tunicia verda, ses botons dzaunou et ses éguétons bians; lou vortigeu en chasseu de gautse avoué dei époulettes rodze et verdé; lou dragon avoué son casque et l'artilleu avoué son galé biantset.

Quand vos ara iu ci tableau, vos fara coumeint mè: me su depatsi d'ein atseta ion. Ié de à Justin lou menuisier dé lé mettré on cadre avoué on verro po ne pas que lei motsés aulan caîi déchou et pu iai aguelli ci cadrou, contré la mouroille, dessus lou secrétairou et choveint ie le vouaitou ein me rechovegneint de la vilha tsanson :

A vous nos campagnes,
Bataillons altiers;
A vous nos montagnes,
Fiers carabiniers;
A vous bois, moraines,
Nos lestes chasseus;
A vous monts et plaines,
Vaillants artilleus.

MÉRINE.

Porquet lo grand Samuïet étay capot.

(Patois du district de Grandson.)

Le grand Samuïet, qu'on apèlavé finnamint lo Grand por cein kè tsacon lo cognèssay prâo, étay yon day plye grands fretis dao canton. Diab' lo moins dé duvé montagné kè ténaiy: Nervaux derray Sètset et lo Grand-Birgâ. Adon, vo chinte bin kè l'étay adî permi lè vatsé: l'hivé icé yô médzivè lo fin à la tayza, tantoû à Binvelâ, tantoû à Dzi, à Grandson, à Londzevèla et kè sé-yo ? yô trovavè dao fin à l'atsètâ, quiet! Lo tsaud-tin, l'étay à la montagné. Chtu yâdzo, l'étay à la Coi de Binvelâ, yo fasan adî insoirta dè sè trovâ po lo transvazâdzo dao bon-tin, — vo dèri 'n'autro yâdzo por quet. — Mais po chtu yâdzo, l'étay, 'na veilla, zallâ bairè quartetta tzi Deni, in Rietta, yô sè trovâvon dza caukon dè leu. L'étay lé to sérieux, to capo, sètâ à flyan dè sa quartetta, sin rin dèrè à nyon, la tita appoia su sa man. À la fin, yon lyay fâ dissé :

— Hé, Samuïet, vò z'itè bin trichto voui; k'ay-vo trovâ?

— Yé pardieu prâo dèqyet itrè capot; mè kè crayâ ma vilhe Grise porteinta; l'è retournay ay beux chtu matin!!

Vo laisso à peinsâ lè rizé kè firan tu! S. G.

Roméo et Juliette à l'école.

Un bambin lausannois de dix à onze ans s'est fait confisquer par son maître d'école le poulet que voici :

« Cher agathe fait moi s'avoir si tu vien se soir m'appelé. si tu vien je ta tenderais devant la

salle de gimme fait moi aussi s'avoir si tu vien seul ou avec la seur à la blanche. »

En écrivant en classe ces lignes à sa petite amie, à sa « bonne », le jeune Roméo ne se montrait sans doute pas le modèle des écoliers. Mais gageons que l'instituteur, en les lisant, ne put s'empêcher de sourire et de s'attendrir tout à la fois au souvenir peut-être de quelque idylle de sa tendre jeunesse.

ON CHERCHE UNE BONNE

MADAME X... cherche une bonne. Par le temps qui court, c'est une des principales occupations de nos dames.

Devant s'abstenir une après-midi, M^{me} X., qui a mis un avis dans les journaux, prie son mari, qui reste au logis, de vouloir bien recevoir les candidates, s'il s'en présente.

Il en vient une, forte en couleur et en chair et vêtue comme une princesse. Elle parle avec une telle arrogance, que M. X. en est tout d'abord intimidé. La candidate à la poêle à frire lui fait subir un véritable interrogatoire :

La bonne. — Madame s'occupe-t-elle des provisions?

M. X. — Jamais.

La bonne. — Combien aurais-je de jours de congé par mois?

M. X. — Quatre.

La bonne. — Madame est-elle « regardante »?

M. X. — Non.

La bonne. — Est-ce que Monsieur et Madame dînent souvent en ville?

M. X. — Rarement.

La bonne. — Est-ce que Monsieur et Madame reçoivent beaucoup?

M. X. — Relativement peu.

La bonne. — Est-ce la bonne qui monte le charbon de la cave?

M. X. — Oui.

La bonne. — Est-ce qu'il y a un frotteur?

M. X. — Oui.

La bonne. — Est-ce que la bonne porte un bonnet?

M. X. — Si elle veut.

La bonne. — Est-ce qu'il y a des chiens?

M. X. — Non.

La bonne. — ...Des chats?

M. X. — Non plus.

La bonne. — ...Des enfants?

M. X. — Pas le moindre.

La bonne. — Monsieur me pardonnera d'être aussi exigeante, mais que voulez-vous, c'est mon idée.

M. X. — C'est votre droit... mais à présent voulez-vous me permettre à mon tour de vous poser une question?

La bonne. — Certes.

M. X. — Savez-vous jouer du trombone à coulisse?

La bonne. — Mais non, Monsieur.

M. X. — En ce cas, vous ne faites pas notre affaire. Nous ne voulons qu'une bonne qui sache jouer du trombone à coulisse. Que voulez-vous, c'est notre idée.

La cuisinière court encore.

Les mécomptes d'un fiancé. — Un fiancé malheureux, contait ceci :

« Appelé à Londres, pour affaire de famille, j'eus l'idée d'y acheter, dans Malborough street, une montre microscopique, que je destinai à ma fiancée. Puis je montai sur le bateau qui devait me ramener sur le continent quand je lus dans un journal de la veille l'annonce du mariage de ma future avec un autre.

« J'eus un accès de colère, durant lequel je jetai la montre dans la mer.

« Quelques jours après, à Djeppe, où je restai une semaine, on me servit un superbe morceau d'anguille de mer. Tout à coup, je sens quelque